Compte-rendu du CTPD du mardi 2 février 2010

Après avoir rappelé ses priorités pour le département (pérenniser les décharges de direction à 4 classes, favoriser la continuité de suivi des élèves, renforcer l'aide aux maîtres en secteurs isolés et maintenir les moyens d'enseignement sur les structures de petite taille les plus fragiles en veillant à assurer une prise en charge pédagogique favorable aux élèves, conforter l'organisation de l'offre de formation, renforcer certains moyens pour la scolarisation des élèves handicapés en milieu ordinaire ou spécialisé et maintenir l'existant, maintenir les moyens complémentaires liés à la prise en charge de la population scolaire à besoins spécifiques, accueillir les enfants ayant 2 ans révolus à la rentrée de septembre dans la limite des places disponibles), l'IA propose la carte scolaire suivante:

Types de postes	Suppression de postes		Création de postes	
Adj. Élem	Guéret Guéry	1		
Adj. Élém	Guéret Annexe	1	and of the	
Adj. Prim	Parsac	1		
Adj.Prim	Bussière-Dunoise	1		
Coordonateur ZEP	Bourganeuf	0,5	1/4	
	OCCE -	0,5		
ВМ	Guéret Pr <mark>évert Mat</mark>	1		
ZIL	Aubusson <mark>Villeneuve Mat</mark>	1		
ВМ	St Vaury Élém	1		
Adj. Élém			Auzances	1
Adj. Élém			Maison-Feyne	1
Coordonateur FC				0,5
Mission ASH				0,5
Intervenant Allemand				0,5
Décharge directeurs 4				4,5
classes				
	Total	-8	Total	+8

- Les 2 écoles d'Ahun fusionnent
- Après intervention des délégués du personnel, l'IA a proposé de réexaminer les situations à la rentrée, en évoquant la possibilité d'y mettre des moyens provisoires, après comptage des élèves :
- Fursac
- Gouzon maternelle
- Bonnat élémentaire
- La Souterraine, Fossé des canards
- Les décharges de direction pour les écoles de Bussière-Dunoise et Parsac pourraient être conservées pour un an.

Pour le SNUipp, une rentrée ne se prépare pas le lendemain ou surlendemain de la rentrée : les moyens doivent donc être connus dès la sortie et permettre la réussite de tous les élèves et éviter de mettre les enseignants dans la difficulté...

• Le SNUipp s'interroge sur la création d'1/2 poste pour la coordination Formation continue puisque celleci disparaît petit à petit. L'IA répond qu'il s'agit d'avoir de l'ambition pour la formation, qu'il veut accompagner les enseignants et qu'il veut proposer des stages pour créer des réseaux d'écoles. (???)

- Le SNUipp dénonce aussi le choix qui est fait de supprimer 3 postes de remplaçants et rappelle que même avec un surnombre de 18 collègues en début d'année scolaire, les remplacements devenaient difficiles à assurer.
- Le SNUipp fait remarquer que l'administration parlait beaucoup de « concertation » mais que la seule réponse donnée est la tenue de groupes de travail (certains hypothétiques), notamment sur le sort réservé aux fonctionnaires stagiaires. Cette situation n'est pas satisfaisante!
- Le SNUipp fait remarquer qu'une fois de plus, les écoles mises à l'étude sont très nombreuses, détournant de fait la Charte des Services Publics, et qu'il est difficile de comprendre pourquoi certaines écoles y figurent (sur certaines situations, on ne peut même pas dire si c'est pour une ouverture ou une fermeture !!!). L'IA répond qu'un groupe de travail se tiendra (encore un...) pour élaborer une grille de critères à prendre en compte avant de mettre les écoles en situation d'alerte. Ainsi, on éviterait d'avoir une liste trop longue d'écoles mises à l'étude et les raisons de cette mise à l'étude seraient plus claires.

VOTE: POUR: 10 (Administration); CONTRE: 10 (FSU + UNSA Éducation)

R.P.C. Guéret

Regroupement Pédagogique Communal Prévert maternelle (Cycle 1), école Annexe (Cycle 2), Prévert Élémentaire (Cycle 3)

L'Inspecteur d'Académie propose la transformation de ces trois écoles en trois écoles d'application et de cycles avec pour objectif l'amélioration de la mixité sociale et la continuité de la prise en charge de la difficulté scolaire.

Le SNUipp23 qui a participé activement aux différents groupes de travail et a consulté les collègues des écoles concernés a confirmé son attachement aux objectifs visés par le projet mais a réaffirmé un certain nombre de dysfonctionnements dans la forme de « concertation » retenue :

- flou latent quant au porteur de projet : Inspection Académique, Mairie, volonté conjointe ?
- le projet a intégré très tardivement les enseignants de l'école Guéry pourtant directement concernés
- un seul projet a été présenté comme certain aux collègues concernés alors que l'inspecteur d'académie a présenté différentes variantes du projet aux organisations syndicales
- les collèques n'ont pas été informés (ou très tardivement) des modalités de mouvement pour les personnels
- aucune perspective démographique n'a été envisagée pour mesurer la crédibilité du projet sur le moyen et long terme: la répartition prévue des élèves reste très théorique par défaut de concertation avec les parents

Tout ceci dans un contexte particulier puisque l'école maternelle Champegaud a arbitrairement et sans concertation été fermée l'année dernière... et que le projet, dans les tuyaux de longue date, a toujours été caché ou masqué tant aux organisations syndicales qu'aux personnels concernés et ressort au grand jour à 15 jours d'une carte scolaire déplorable.

Le SNUipp a déploré l'absence totale d'information des parents d'élèves des écoles concernées pourtant les seuls à pouvoir assurer la réussite d'un tel projet. Il a également regretté la concentration du potentiel de formation sur un même regroupement réduisant de fait la diversité de l'offre.

Face à tant de précipit<mark>ation et a</mark>u m<mark>an</mark>qu<mark>e de</mark> pro<mark>jection da</mark>ns <mark>l'a</mark>ven<mark>ir</mark>, le SNUip<mark>p,</mark> après consultation de l'ensemble des collègues concernés, a voté contre ce projet.

VOTE : POUR : 13 (Administration + UNSA Éducation) ; CONTRE : 7 (FSU)